REDGEDAC

Des explosions à la poudrerie : 8 blessés dont 1 grave

Huit personnes ont été blessées par des explosions sur le site d'Eurenco, dans lequel était entreposée de la nitrocellulose, hier, provoquant aussi un incendie rapidement circonscrit. Le parquet de Bergene a ouvert une enquête pour blessures involontaires dans le cadre du travail.

Sophie Alary

eu avant 14 heures, hier, une série d'explosions, entendues plus d'un kilomètre à la ronde, a retenti sur le site classé Seveso de l'usine Manuco, boulevard Charles-Garraud, provoquant un incendie rapidement maîtrisé par les pompiers. Une cinquantaine d'employés se trouvaient à ce moment-là sur le site, a indiqué le sous-préfet Jean-Charles Jobart, qui s'est déplacé sur le site. L'employé d'une société de sous-traitance d'Orange présent au moment des faits, dans le cadre d'une opération de maintenance, dit avoir entendu quatre explosions.

De son côté, un chaudronnier sa-



larié de l'usine déclare, lui, en avoir entendu six ou sept. Ce dernier, sonné par les déflagrations, était à une trentaine de mètres de l'onde de choc et a senti le sol vibrer. « J'ai eu la peur de ma vie », déclare-t-il.

Des secours venus de Gironde

Le plan blanc a été déclenché, et a été peu à peu levé au fil des heures. Il a fallu un quart d'heure environ aux secours pour arriver sur place. Ceux de Bergerac mais aussi des secouristes et des policiers venus en renfort de Périgueux, Mussidan ou encore Sainte-Foyla-Grande. Environ 35 personnes ont été prises en charge, incom-



L'incident s'est déroulé en début d'après-midi, hier, sur le site d'Eurenco, boulevard Charles-Garraud. Photo S. A.

modées par les fumées, et le bilan faisait état en fin de journée de 8 blessés dont un en état d'urgence absolu, blessé aux membres inférieurs, et héliporté à l'hôpital de Bordeaux. Les sept autres blessés ont été répartis sur plusieurs hôpitaux: trois à l'hôpital de Bergerac et quatre à Périgueux, au centre hospitalier et à la clinique Francheville.

61 sapeurs-pompiers ont été mobilisés avec 32 engins, ainsi que vingt policiers et deux hélicoptères du Samu, a indiqué la préfecture de la Dordogne. Les salariés de l'usine sont restés dans la cour une grande partie de l'après-midi, entourés des pompiers, de la Croix-Rouge et des gendarmes, une psychologue était même présente sur place pour écouter ceux qui le souhaitaient. Ils ont pu rentrer chez eux vers 18 heures. Un cordon de sécurité avait été dressé sur un large périmètre, fermé à la circulation jusqu'à 18 h 30 environ ; le centre opérationnel du Département avait aussi été mobilisé.

Le maire de Bergerac, Jonathan Prioleaud, présent sur place très rapidement, a indiqué en milieu d'après-midi que le site était sous contrôle. Le nuage de fumée aperçu par les habitants de Bergerac s'est rapidement déporté vers la rivière et il n'y aurait pas de risque de toxicité. Par précaution il a quand même fait fermer tous les centres sportifs aux alentours.

Une enquête ouverte

« Il y a toujours des risques mais il n'y a pas d'habitation à proximité, et nous n'avons pas donné de consignes particulières à ce stade », a précisé pour sa part le sous-préfet Jean-Charles Jobart. Ce dernier a également fourni des précisions sur le déroulement de l'explosion; celle-ci s'est produite dans le bâtiment 75 où étaient stockés des échantillons de nitrocellulose, la quantité serait inférieure à une tonne. L'arrière du bâtiment a été totalement soufflé et le toit en partie arraché. Un bâtiment voisin a également subi des dommages.

Selon le PDG d'Eurenco, Thierry Francou, il est très difficile à ce stade de savoir quelles sont les causes de l'accident. Il indique qu'une enquête interne est ouverte et qu'un possible incendie aurait pu provoquer l'explosion. Le parquet de Bergerac a déclaré de son côté avoir ouvert une enquête pour blessures involontaires dans le cadre du travail. La députée Nupes de la première circonscription de la Dordogne, Pascale Martin, adresse dans un communiqué son soutien aux personnes accidentées et à leur famille et indique rester vigilante quant aux résultats de l'enquête de ce qu'elle qualifie de « catastrophe industrielle ».

EN BREF

Projet parcours jeunes

Sarlat. Ce dispositif, qui comprend une aide financière et un accompagnement à la conduite de projet, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui habitent sur l'une des treize communes membres de la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir. Après avoir présenté son projet le 25 mai dernier, Alexandre, qui souhaite passer un BPJEPS animations, vient de voir son dossier accepté. Pour prétendre à l'aide financière il doit à présent s'investir et donner de son temps pour une action de son choix. C'est ainsi que trouve son origine N'Autre Aprem', dont le principe est le suivant : les 7 et 27 août, dès 14h, dans les résidences des Chênes verts et du Pouget, un tournoi de foot ouvert à tous, des mini-ieux et un troc ta chambre seront organisés pour l'ensemble des habitants de la ville. En soirée, à partir de 19h, la remise des prix du tournoi et un pot amical avec ambiance musicale viendront clôturer ces deux demijournées. L'inscription tant au tournoi qu'au troc ta chambre est obligatoire, et gratuite. Renseignements et inscriptions : 06 82 84 88 15 / 07 69 43 31 91.

Accueil de proximité

de la gendarmerie. Des permanences de proximité auront lieu à : mairie de Les Lèches mercredi 10 août de 15h à 17h, mairie du Buisson de Cadouin vendredi 12 août de 9h à 12h, mairie de Monpazier jeudi 18 août de 9h à 12h et mairie de Val de Louyre et Caudeau lundi 22 août de 9h à 11h30.

Cassiopéa. Cassiopea téléassistance déclenche son plan de gestion de crise canicule afin de mobiliser son personnel auprès des personnes les plus vulnérables pour faire face à l'épisode caniculaire qui touche la Dordogne. Des appels téléphoniques de prévention seront réalisés auprès des adhérents les plus fragiles.

Concours SylvoTrophée. Le

Parc naturel régional Périgord-Limousin organise pour la première fois le concours « SylvoTrophée » pour valoriser des forêts gérées pour produire du bois de qualité dans le respect de l'environnement et des usages autres que sylvicoles. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août. Les visites des parcelles candidates auront lieu en septembre. La remise de prix aura lieu en décembre. Rens.: http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Actualites/Inscrivez-vous-au-SylvoTrophee

Eté actif. Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil Départemental de la Dordogne et les communautés de communes organiseront du 11 juillet au 28 août la 16e édition de l'Eté actif. Des activités dédiées aux pratiques sportives, de loisirs et de pleine nature seront proposées sur l'ensemble du territoire, en lien avec les offices de tourisme de Dordogne, le tissu associatif local, les clubs et les comités sportifs. Ouvert à toutes et tous, aux Périgourdins comme aux touristes, l'Été actif est un événement qui s'adresse en priorité aux familles (dès 6 ans) et permet de pratiquer une large palette d'activités : escalade, cyclisme, canoë-kayak, running, équitation, tir à l'arc, etc. Cet évènement sera également l'occasion pour le grand public de découvrir des sites naturels et historiques souvent méconnus comme dans le cadre des activités de spéléologie. Le public bénéficiera d'un encadrement professionnel avec des moniteurs diplômés, à des tarifs privilégiés (entre 5 et 10 €). Un quide présentant l'ensemble des activités proposées est disponible en ligne sur le site du Conseil départemental. Renseignements sur www.dordoane.fr ou auprès de la Direction des sports et de la jeunesse : 05 53 02 02 80/ cd24.sport@dordogne.fr





Le site Eurenco se trouve sur une avenue très passante entre la zone d'activité et le centre-ville. Photo S. A.

L'usine Manuco est bien connue des habitants de Bergerac sous le nom « la poudrerie de Bergerac », l'ancienne Société Nationale des Poudres et des Explosifs (SNPE). Créée en 2013, elle a été rachetée en 2021 par l'entreprise Eurenco qui y fabrique de la nitrocellulose, utilisée dans la composition des poudres et des explosifs, et elle emploie environ 80 personnes. L'usine est classée Seveso « seuil haut » ce qui signifie qu'elle présente des risques d'incidents majeurs liés à la fabrication, à la manipulation et au stockage de substances dangereuses.



Les salariés ont été évacués des bâtiments et pris en charge par les secours. Photo S. A.